

COMMUNE DE LEPIN-LE-LAC

MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE  
DE DREVIN ET DU POMPAGE AU LAC D'AIGUEBELETTE

## DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



**PIECE 6 – AVIS DE L'HYDROGEOLOGUE AGREE**



SUIVI DU DOCUMENT :  
01180157 – 125 – AUT – ME – 1 – 017 – B

Indice	Établi par :	Approuvé par :	Le :	Objet de la révision :
A	L.BARRUCAN	R.CHARLES	09/03/2020	Établissement
B	L.BARRUCAN	R.CHARLES	21/06/2021	Révision suite avis ARS

# SOMMAIRE

A. Avis de l'hydrogéologue – Captage de Drevin .....	4
B. Avis de l'hydrogéologue – Pompage au Lac d'Aiguebelette .....	5



## A. AVIS DE L'HYDROGEOLOGUE – CAPTAGE DE DREVIN

Cf. doc associé : *Mise en place des protections des captages d'alimentation en eau potable – Avis hydrogéologique relatif au captage du Drevin – J.P. BOZONAT – 2019*



## **B. AVIS DE L'HYDROGEOLOGUE – POMPAGE AU LAC D'AIGUEBELETTE**

Cf. doc associé : *Mise en place des protections des captages d'alimentation en eau potable – Avis hydrogéologique relatif au pompage au lac – J.P. BOZONAT – 2019*

